



La bataille juridique pour ouvrir Gaza à la presse étrangère a échoué. Il est temps de changer de cap.

Description

Alors que la Cour suprême d'Israël continue de permettre l'interdiction gouvernementale des médias étrangers, les journalistes palestiniens en paient le prix. De nouveaux efforts juridiques sont futiles.



Des journalistes étrangers et israéliens se tiennent sur une colline surplombant la bande de Gaza, dans la ville de Sderot, au sud d'Israël, le 19 octobre 2023. photographe : Nati Shohat image : Flash90

Par Amos Brison, le 6 février 2026.

Depuis plus de deux ans, l'Association de la presse étrangère (FPA) se bat contre le gouvernement israélien devant la Cour suprême au sujet de son interdiction totale de l'entrée indépendante de journalistes étrangers dans la bande de Gaza. Pendant tout ce temps, le gouvernement israélien n'a pas d'avisé de sa position et la cour est montrée peu disposée à le forcer à agir.

La dernière audience dans cette affaire kafkaïenne a eu lieu le 26 janvier. Dans une déclaration soumise au tribunal, l'avocat du gouvernement, Jonathan Nadav, a soutenu que « l'entrée de journalistes pose toujours un risque de sécurité, tant pour les journalistes eux-mêmes que pour les forces militaires ». Ni la récupération du corps du dernier otage israélien, ni l'ouverture limitée du passage frontalier de Rafah, a-t-il souligné, ne justifient un quelconque changement de cette politique.

La FPA qui représente environ 400 journalistes étrangers basés en Israël et dans les territoires palestiniens occupés a d'abord fait appel à la Cour suprême en décembre 2023, puis à nouveau début 2024 après le rejet de son premier appel. La Cour a depuis accordé à l'État pas moins de 10 prolongations pour soumettre sa réponse, permettant ainsi au gouvernement de contourner complètement la question.

Cette fois, la patience de la Cour envers l'État semblait avoir atteint ses limites. La juge Ruth Ronnen a pressé les représentants de l'État de clarifier quels changements concrets sur le terrain seraient nécessaires pour que l'interdiction des médias étrangers soit levée. « Vous ne pouvez plus dire que c'est le même risque », a-t-elle déclaré, faisant référence au cessez-le-feu en place depuis plus de trois mois. « Vous devez expliquer ce qui doit encore se passer pour que l'entrée des journalistes soit autorisée. Il ne suffit pas d'invoquer des préoccupations de sécurité sans les expliquer. »

Nadav a répondu qu'il ne pouvait fournir plus de détails qu'à huis clos une demande que la cour a acceptée, tout en refusant à Gilad Shaer, l'avocat représentant la FPA, accès aux informations qui leur ont été présentées en secret. Après la session à huis clos, la cour a une fois de plus refusé de rendre une décision, demandant plutôt à l'État de soumettre une autre mise à jour dans les deux mois.

« La FPA est profondément déçue que la Cour suprême israélienne ait une fois de plus reporté sa décision sur notre pétition », a déclaré l'organisation dans une déclaration officielle en réponse à la non-décision de la Cour. « Il n'y a aucun argument de sécurité qui justifie l'interdiction totale d'Israël d'autoriser aux journalistes étrangers un accès indépendant à Gaza un moment où des travailleurs humanitaires et d'autres fonctionnaires sont autorisés à entrer à Gaza. Le droit du public à l'information ne devrait pas être réduit à une réflexion après coup. »

Tania Kraemer, correspondante de *Deutsche Welle* à Jérusalem et actuelle présidente de la FPA, a critiqué aux membres le lendemain de l'audience, les informant que la Cour avait programmé la prochaine procédure pour le 31 mars, et que les avocats de l'organisation prévoyaient de faire appel de la décision. Pourtant, dans une mise à jour envoyée aux membres après une réunion du conseil d'administration le 4 février, il n'y avait aucune indication de prochaines étapes concrètes au-delà d'une intention de « lancer une campagne sur les réseaux sociaux si nous en avons la capacité ».

On peut presque sympathiser avec la FPA assiégée dans cette situation, prise depuis plus de deux ans entre un gouvernement israélien obstiné et une Cour suprême faible. Pourtant, cette sympathie cède rapidement la place à la colère et au désespoir lorsqu'on parcourt la page des déclarations de l'organisation, maintenant remplie d'une série apparemment interminable de déclarations presque identiques de « déception » envers le gouvernement, de « consternation

À» face À un nouveau retard de la Cour, dâ??À« espoir À» que les juges À« tiendront fermement contre lâ??À?tat À», et, inÀ©vitablement, dâ??À« indignation et de choc À» face au meurtre continu de journalistes gazaouis.

PlutÃ´t que de changer dâ??approche, la *FPA* continue de jouer selon les rÃªgles et de sâ??en remettre À la Cour suprÃªme, bien quâ??il nâ??y ait aucune indication quâ??elle forcera un jour la main du gouvernement. Ce faisant, la *FPA* non seulement ne parvient pas À atteindre son objectif de lever lâ??interdiction dâ??accÃªs de la presse À Gaza, mais aide À©galement À IÃ©gitimer la perception extÃ©rieure dâ??un À« contrÃªle judiciaire À» de bonne foi â?? une pierre angulaire de la dÃ©mocratie libÃ©rale autoproclamÃ©e dâ??IsraÃ©l.

À« Le conseil dâ??administration de la FPA est faible, et IsraÃ©l le sait À»

Une affaire judiciaire similaire en dehors du domaine de lâ??accÃªs À la presse offre un prÃ©cÃ©dent utile. En septembre dernier, quatre groupes israÃ©liens de dÃ©fense des droits de lâ??homme â?? *Gisha*, *HaMoked*, lâ??Association pour les droits civils en IsraÃ©l et *MÃ©decins pour les droits de lâ??homme*â??IsraÃ©l â?? ont pris la mesure extraordinaire de retirer une pÃ©tition urgente À la Haute Cour qui exigeait lâ??entrÃ©e immÃ©diate dâ??aide humanitaire suffisante À Gaza. DÃ©posÃ©e en mai, la pÃ©tition Ã©tait restÃ©e en souffrance pendant plus de trois mois sans audience, alors que la Cour refusait À plusieurs reprises dâ??exercer un contrÃªle judiciaire sur une politique qui avait conduit À une famine massive.

Expliquant leur dÃ©cision, les organisations ont dÃ©clarÃ© quâ??elles ne pouvaient plus participer À ce qui Ã©tait devenu une À« procÃ©dure futile À» qui permettait À lâ??À?tat de continuer À agir sans surveillance tout en invoquant la simple existence dâ??un contrÃªle judiciaire comme preuve de responsabilitÃ©. À« [Câ??est un processus] dont seul lâ??À?tat tire profit À», ont Ã©crit les avocats de *Gisha* dans leur demande de retrait de la pÃ©tition. À« Il continue dâ??exercer une force sans retenue, dâ??affamer des innocents et de leur refuser une aide humanitaire vitaleâ?! Tout en se lavant ostensiblement les mains de toute responsabilitÃ©. À»

Ces reports rÃ©pÃ©tÃ©s, ont notÃ© les ONG, ont Ã©galement aidÃ© IsraÃ©l dans ses batailles juridiques devant les tribunaux internationaux. MÃªme si les reprÃ©sentants de lâ??À?tat soutenaient devant la Cour internationale de justice que son systÃªme juridique restait ouvert À quiconque cherchait À contester ses actions, cette affaire cruciale est restÃ©e intacte, et lâ??À?tat nâ??a jamais Ã©tÃ© tenu de rendre compte de sa conduite.

La *FPA* pourrait-elle imiter lâ??exemple de ces ONG israÃ©liennes ? Ses circonstances sont certainement diffÃ©rentes : une grande partie du travail quotidien de la *FPA* â?? faciliter lâ??accÃªs, lâ??accrÃ©ditation et la communication entre les journalistes Ã©trangers et les autoritÃ©s israÃ©liennes â?? dÃ©pend dâ??un engagement continu avec les organes mÃªmes quâ??elle conteste maintenant, faisant du dÃ©sengagement une Ã©tape particuliÃªrement lourde de consÃ©quences pour ses membres.

Pourtant, la *FPA* a lâ??obligation de se demander ce que son approche actuelle a rÃ©ellement accompli, tant pour ses membres que pour les populations les plus vulnÃ©rables de cette terre. Compte tenu de la facilitÃ© avec laquelle IsraÃ©l Ã©carte les appels de la *FPA* À la Cour suprÃªme â?? avec lâ??aide active de cette derniÃªre â?? la rÃ©ponse semble claire.

Continuer à participer à cette mascarade ne sert personne d'autre que le gouvernement israélien. Cela ne fait que permettre au Premier ministre Benjamin Netanyahu et à ses alliés d'extrême droite de projeter une façade démocratique en participant à des procédures judiciaires, avec la certitude que la Cour fournira des reports sans fin qui empêchent tout changement significatif de politique.

« Le conseil d'administration de la FPA est faible, et Israël le sait », a déclaré un membre de la FPA qui s'est exprimé auprès de +972 sous couvert d'anonymat. « Il y a des voix au sein de la FPA qui ont appelé, et appellent toujours, à des actions plus fermes, comme arrêter l'intégration de journalistes avec l'armée israélienne [à Gaza] ou boycotter le bureau du Premier ministre. » Selon un autre membre de la FPA, une proposition visant à suggérer aux dirigeants éditoriaux des médias de accepter de boycotter les interviews, conférences de presse et briefings avec des responsables de l'armée jusqu'à ce que les médias étrangers obtiennent un accès indépendant à Gaza a été rejeté par le conseil d'administration.

Un autre membre de la FPA, s'exprimant également anonymement, a critiqué le processus d'appel en cours comme « une évasion honteusement faible et pathétique de la responsabilité journalistique par les principaux médias grand public et leaders du monde alors que l'assaut génocidaire se poursuit. L'histoire jugera cet épisode embarrassant très sévèrement, y compris le massacre et la mutilation de plusieurs centaines de journalistes qui ont eu lieu pendant cette période. Et très haut sur la liste des responsables figureront les grands médias internationaux qui ont insulté l'intelligence des moucheron avec ce litige purement performatif. »

Une question de vie ou de mort

Tant qu'Israël continue d'interdire aux médias internationaux d'entrer à Gaza, les journalistes palestiniens sur le terrain restent les seuls yeux du monde extérieur documentant la vie sous les bombardements continus, les déplacements et le siège, au péril de leur vie. Soutenir leur travail n'est donc pas seulement une question de solidarité professionnelle, mais de nécessité.

Mais le simple fait que les journalistes palestiniens aient à supporter ce fardeau seuls est en soi une condamnation. Les développements récents montrent clairement que l'interdiction continue d'accès des médias étrangers à Gaza a des conséquences de vie ou de mort.

Quelques jours seulement avant l'audience, le 21 janvier, l'armée israélienne a mené l'une des attaques les plus meurtrières contre Gaza depuis son entrée en vigueur du soi-disant cessez-le-feu en octobre dernier, ajoutant 11 morts supplémentaires aux quelque 500 Palestiniens tués par les tirs israéliens au cours des quatre derniers mois.

Parmi les victimes figuraient deux garçons de 13 ans, l'un tué par une frappe de drone israélien dans le centre de Gaza, et l'autre abattu par les troupes israéliennes à Khan Younis. Trois autres – Muhammad Salah Qishta, Abdel Raouf Shaat et Anas Ghneim – étaient des journalistes en mission pour le Comité égyptien pour le secours à Gaza. Ils ont été tués après qu'une frappe aérienne israélienne a touché la voiture dans laquelle ils voyageaient alors qu'ils se rendaient documenter les conditions dans un camp de déplacés nouvellement

Abîtabli dans la région d'Al-Zahra, au sud de Gaza-ville.

Les journalistes, que le porte-parole de l'armée israélienne a ensuite d'crits comme des « suspects qui opéraient un drone affilié au Hamas », se trouvaient à plusieurs kilomètres de la soi-disant « ligne jaune » lorsqu'ils ont été frappés, et ne pouvaient vraisemblablement pas représenter une menace pour les forces israéliennes. Et comme le montrent les images des suites de l'attaque, le véhicule était clairement marqué comme appartenant au Comité égyptien.

Après le massacre, la FPA a publié une condamnation de la conduite d'Israël. « Une fois de plus, des journalistes ont été tués par des frappes militaires israéliennes alors qu'ils exerçaient leurs fonctions professionnelles », a déclaré le groupe. « Trop de journalistes à Gaza ont été tués sans justification, alors qu'Israël continue de refuser aux médias internationaux un accès indépendant au territoire. »

Laisant de côté la question de ce qui pourrait éventuellement constituer une « justification » pour tuer des journalistes, il est clair que la stratégie actuelle de la FPA n'a rien fait pour protéger ses collègues palestiniens. Combien d'autres journalistes palestiniens seront tués dans ici l'arrivée de la dernière chance de la Cour à l'at fin mars ? une chance qui est presque certainement pas moins arbitraire que celles qui ont précédé ?

Le moment est venu pour la FPA de suspendre sa coopération avec la Cour suprême et d'autres institutions étatiques israéliennes qui appliquent et légitiment le blackout des médias étrangers à Gaza. En déclarant publiquement l'épuisement du processus juridique, elle peut au lieu de cela mobiliser la pression de la communauté des médias internationaux et pousser les médias membres à conditionner toute coopération future avec les institutions israéliennes à l'accès à Gaza. Continuer sur la voie actuelle ? une voie qui a produit aucun résultat depuis plus de deux ans, alors que les journalistes palestiniens à Gaza continuent d'être tués ? est plus défendable.

Traduction pour l'Agence Média Palestine : L.D

Source : [+972 Magazine](#)

date créée

2026/02/10